

Réf: Dossier 301408

Avis de constitution

SOCIETE « GEOXPLORE »

Siège LE SIEGE SOCIAL EST FIXE A ABIDJAN, DANS
LA COMMUNE DE YOPOUGON ANANERAIE, LOT N° 484,
ILOT N° 14, NON LOIN DE LA CLINIQUE PROMETHE., Lot
484, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEOXPLORE »

Objet :

- Etudes géophysique et géotechnique ;
- Réalisation d'ouvrages hydrauliques ;
- BTP ;
- Réalisation de station de traitement, d'épuration et de relevage ;
- Prospection minière ;
- Recherche et estimation de carrières;
- Formation en études géophysique et géotechnique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social LE SIEGE SOCIAL EST FIXE A ABIDJAN, DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON ANANERAIE, LOT N° 484, ILOT N° 14, NON LOIN DE LA CLINIQUE PROMETHE., Lot 484, Ilot 14

Dirigeant(s) M KONAN APHY KOUASSI JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01771 du 22/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22409/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

